

LE SYNDICAT MIXTE D'ÉNERGIES DU DOUBS PROPOSE DES

AUDITS ÉNERGÉTIQUES

PRESTATION COMPLÈTE SOUS FORME D'UN **MARCHÉ UNIQUE**

Le SYDED accompagne les communes et intercommunalités du Doubs dans des actions de transition énergétique, orientées vers la sobriété du patrimoine et le recours aux énergies renouvelables.

Cet accompagnement révèle souvent la nécessité de réaliser des audits énergétiques.

Afin d'éviter une consultation des bureaux d'études au coup par coup, le SYDED vous propose une prestation d'aide à la décision permettant des démarches simplifiées.

QUEL EST LE FONCTIONNEMENT ?

Dans le cadre d'un appel d'offres, 5 prestataires ont été retenus sur des critères techniques, d'organisation, de moyens et de savoirs-faires. Les prestations attendues sont conformes aux exigences du cahier des charges de l'ADEME.

Pour chaque étude à réaliser, ces 5 prestataires retenus seront consultés et celui présentant le meilleur prix sera sélectionné.

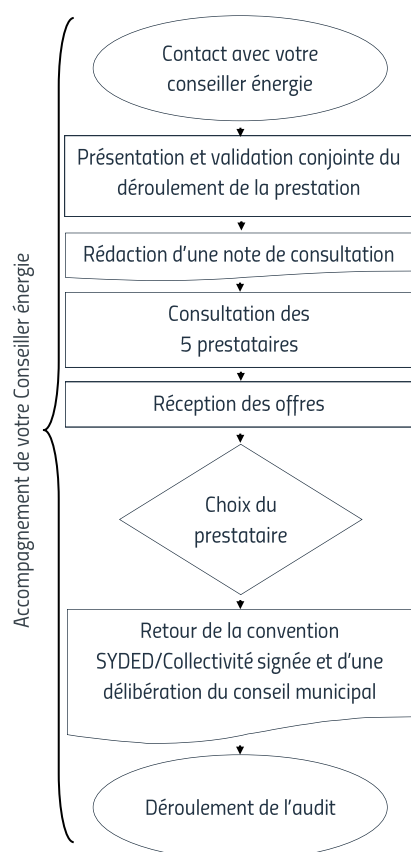
Ce dispositif permet de rationaliser et simplifier la procédure de consultation, ainsi que les modalités de subventionnement par les partenaires institutionnels, tout en maîtrisant mieux chaque étape de la réalisation des prestations.

QU'EST-CE QU'UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE ?

Plus poussé qu'un DPE réglementaire, un audit est un diagnostic complet des performances énergétiques d'un bâtiment, qui aboutit vers des préconisations concrètes, chiffrées et argumentées d'économies d'énergies et d'utilisation d'énergies renouvelables.

Outil d'aide à la décision, il amène le maître d'ouvrage à réaliser des investissements appropriés.

QUELLES SONT LES ÉTAPES ?



Note de consultation : spécifique à chaque audit à réaliser, elle précisera : une description succincte du (des) bâtiment(s), les caractéristiques particulières du projet, la date de début et le délai de réalisation de l'audit.

Convention : le SYDED passera avec chaque collectivité bénéficiaire de l'opération, une convention qui définira les modalités de réalisation et de financement, et le coût de la prestation.

QUEL EST LE COÛT ?

L'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté financent à 70 % le coût d'un audit.

Le SYDED se charge d'instruire les dossiers auprès des financeurs.

Le coût global de la prestation comprend :

- ♦ les 30 % de reste à charge +
- ♦ les frais d'accompagnement du SYDED.

Ce coût sera précisé sur la convention signée entre la Collectivité et le SYDED.

MES CONTACTS

Standard SYDED : 03 81 81 73 03
 Les Chargés de missions par secteur:

Pays du Haut-Doubs : Léo MINARY
 leo.minary@syded.fr
 03 81 81 73 49

Pays Horloger : Stéphane GLEIZE
 stephane.gleize@syded.fr
 03 81 81 73 06

Pays des Portes du Haut-Doubs :
 Aleksandar RACIC
 aleksandar.racic@syded.fr
 03 81 81 73 53

CC Loue Lison et
 CC Val Marnaysien :
 Recrutement en cours
 Écrire à energie@syded.fr

PETR du Doubs Central et CC de Villersexel:
 Charly FOUCAULT
 charly.foucault@syded.fr
 03 81 81 73 54

Pays de Montbéliard et CC de Héricourt:
 Recrutement en cours
 Écrire à energie@syded.fr

Grand Besançon :
 Christophe BIDAL
 christophe.bidal@syded.fr
 03 81 81 73 05